

Tarifs

Les tarifs trimestriels varient en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants de la famille inscrits.

Pour connaître le tarif qui vous sera appliqué, vous devez faire calculer votre **quotient familial entre le 2 juin et le 2 août 2014**.

Plusieurs possibilités :

- par **mail*** :
quotientfamilial@mairie-torcy.org
- par **courrier*** adressé en mairie
- à l'espace accueil, en mairie.

(*si vos règlements sont à jour)

Toutes les informations sur www.ville-torcy.fr



Publication mairie de Torcy - Photo Héliène Peter - Juin 2014

Renseignements

Pôle des politiques éducatives,
culturelles, sportives
et de la jeunesse
Tél. : 01 60 37 37 76
Courriel :
nchause@mairie-torcy.org

Responsable de l'Ecole Municipale des Sports :

Philippe CHANGEUX
Tél. : 06 22 71 65 60

Sport

École municipale des sports

NOUVEAU :
création d'un
groupe pour les
enfants de 5 ans !



Saison 2014-2015

Reprise des activités
Samedi 20 septembre 2014

DES ACTIVITÉS MULTISPORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

La vocation de l'EMS (Ecole Municipale des Sports) est de faire découvrir aux enfants la pratique de sports « dits extérieurs » :

- kayak
- catamaran
- canoë
- golf
- natation
- vélo
- tennis
- escalade
- tir à l'arc
- course d'orientation

Des activités « dites intérieures » viennent compléter le programme :

- sports collectifs
- athlétisme
- jeux traditionnels
- boxe
- badminton
- roller
- speedminton
- cirque (jonglage)
- tennis de table
- step
- ultimate
- hockey
- gymnastique
- molle
- jeux d'opposition (judo, karaté)
- base ball

Des éducateurs sportifs diplômés d'Etat, employés par la ville, assurent l'encadrement des séances.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Découverte de nombreux sports
- Acquisition des repères dans l'espace et le temps
- Confrontation à de nouvelles situations
- Respect des règles, du partenaire et de l'adversaire
- Développement des capacités physiques pour une meilleure activité sportive
- Mise en relation de l'enfant, de l'éducateur sportif et du mouvement sportif torcéen

ORGANISATION

Les activités fonctionnent le **samedi de 9h30 à 12h** et par cycle de 5 à 6 semaines (soit 5 cycles dans l'année). Pour les grandes sections de maternelle, les séances dureront 1h15 (horaires communiqués à la rentrée).

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions débutent lundi 30 juin 2014, en mairie, à l'Espace Accueil Place de l'Appel du 18 juin 1940

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45 (fermé le mardi après-midi)
et le samedi de 8h30 à 11h45

Afin de valider votre inscription, vous devez :

- avoir fait calculer votre quotient familial,
- apporter un certificat médical de moins de trois mois,
- régler par chèque à l'ordre de « RRTO régie centralisée », par prélèvement, en espèces ou par carte bancaire (les bons CAF sont acceptés).

L'inscription est annuelle, les paiements s'effectuent avant le début de chaque trimestre.

